



Lignes Bleues

► Faites de cette journée un succès : parlez-en autour de vous ! ☺



Animation exceptionnelle

Samedi 7 octobre

EDITO

Etait-ce une prémonition ?

Notre n° de juillet portait en son titre la phrase « A la Sainte Marthe, oublie Saint-Barth ! Les récents évènements climatiques qui ont durement frappés les Antilles et les Etats-Unis nous ont rappelé que, finalement, très prosaïquement, nous ne sommes pas si mal lotis en nos belges régions... Ce qui ne nous exonère pas d'une nécessaire empathie aux autres, en situations plus délicates. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'inclure une action positive en lien avec notre animation à Liège. ☺

A l'occasion de nos 20.000 jours sur la Terre, nous avons le plaisir de vous inviter à la journée exceptionnelle que nous organisons à la Ferme à l'Arbre à Lantin le 7 octobre.

La ferme a entre autre été financée par la Banque Triodos, à bonne raison. Pour notre animation, nous avons réservé le restaurant de la Ferme pour la journée et nous vous avons concocté un programme qui fera date !

Le programme

Vous aurez droit à **quatre conférences** à vocation didactique et données sans prise de tête. Vous en saurez ainsi plus sur l'épargne dans un marché contraignant ; les investissements en immobilier

solidaire ; les épargnes fiscales et durables ; et la branche 21 reniée par ses parents ☺.

Ces débats seront entrecoupés de **quatre moments de rencontre** avec Ligne Bleue et ses partenaires (apéritifs, drink, goûter) et vous pourrez donc poser vos questions à nos spécialistes présents. De la documentation sera disponible, de même que nos ouvrages Lignes Bleues éditions.

Ces temps de pause seront animés par une **musique live** (Le Lounge Quartet et David van Lochem (guitare)) et une animation surprise.

Tout cela est ouvert à tous. Mais pour nos clients (1 personne + conjoint) et leurs amis invités qui ne nous

connaissent pas (max. 2 personnes / client), nous proposons en plus un **lunch** à midi, une **visite guidée** de la ferme dans ses composantes (élevage, horticulture, magasin, micro-brasserie (avec dégustation)), un **repas bio** (viande ou VG) tout en finesse le soir, suivi d'un gâteau d'anniversaire et d'un **concert** de guitare.

BREF, VENEZ NOMBREUX !



Editeur responsable

Bernard Poncé, Gérant
de Ligne Bleue sprl
FSMA 108275 A-cB

Avenue du Parc 8
5004 Bouge (Namur)
Tél. : 081 733534
Gsm : 0494 725753

info@lignebleue.biz
www.lignebleue.biz

Colophon

Correction : Anne Vingerhoets. © Images : freepik.com - Codeart - La ferme à l'Arbre.

Les infos pratiques

TOUTES LES INFOS SONT SUR NOTRE SITE www.lignebleue.biz, rubrique agenda, date du 7 / 10.

Si vous ne disposez pas d'une connexion internet, contactez-nous par téléphone, de préférence au 081/733534.

P.A.F. : 10 € / personne, intégralement versés au profit de l'ONG Codeart (voir infos sur notre site).

Annulation : Pas de remboursement, sauf si annulation par notre bureau.

INSCRIPTION

- via notre site, et confirmée par paiement sur notre compte avant le 1 octobre.

- limitée à 70 personnes pour les activités communes et 50 personnes pour les animations réservées à nos clients !

- déconseillée aux enfants mineurs.

Du nouveau sur notre site

Nous avons profité des vacances pour modifier quelque peu notre site.

Animations

Nous avons remonté le temps et retrouvé les déjà 16 animations passées mises en place pour votre plaisir. Vous les retrouverez détaillées dans la rubrique « Qui sommes-nous ? / Nos animations ». Peut-être vous y reconnaitrez-vous sur l'une ou l'autre photo ? A tout le moins, vous pourrez y trouver le reflet de notre dynamisme :-).

Assurances solde restant dû

Etant donné notre nouveau partenariat avec AFI-ESCA (voir ci-dessous) qui vient compléter celui déjà bien présent avec Cardif, nous avons effectué une refonte très importante des textes de présentation de cette rubrique.

Tous les articles ont été actualisés et surtout amincis pour plus de clarté et de compréhension. Car la précision n'implique pas d'office des textes à rallonge. Trop d'infos tue l'info, c'est bien connu.

A noter que la traduction en néerlandais est en cours.

Les infos en plus

Cette rubrique a également été touchée : les infos générales ont été séparées en deux sous-rubriques : « Au quotidien » et « Placements ». Bonne lecture.



Pour la petite histoire, nous avons également publié un article retraçant l'historique (résumé) de nos bulletins d'information. Soit plus de 260 pages depuis l'origine. Ha oui, quand même... ☺

Nouveaux partenaires

Deux nouveaux partenaires sont venus rejoindre nos rangs.

Patronale Life

Cet assureur bruxellois n'est pas très connu du grand public et sa taille est modeste. Mais c'est ce qui nous plaît ! La compagnie propose surtout avec son contrat SAFE21 une possibilité de souscription

en assurance-placement de branche 21, c'est-à-dire à capital et intérêts garantis. Lesquels sont encore à 1 %, ce qui est à relever, vu que la branche 21 n'est plus en odeur de sainteté nulle part !

AFI-ESCA

En complément de notre partenaire Cardif, cette (petite) compagnie d'origine française

propose des assurances solde restant dû à tarif très compétitif. Mais surtout des formules qui, pour nous, complètent l'offre Cardif et nous permettent de trouver la solution qui vous convient le mieux.

Infos sur notre site

Pour AFI-ESCA, c'est fait ! Pour Patronale Life, c'est en cours... Téléphonnez-nous !

OXYMMO

Vu le succès de cette formule d'investissement en immobilier solidaire rencontré auprès de nos clients, nous tentons de devenir apporteur d'affaire pour ce projet. Nous vous tiendrons bien sûr au courant.

Investir à risque ? Même pour ma pension ?

Nous sommes heureux de vous signaler que nous avons mis en ligne trois nouveaux articles sur l'investissement à risque via Sicav ou branche 23 en assurance.

Vous les retrouverez dans la rubrique « Les infos en plus », en colonne de gauche de la page d'accueil de notre site www.lignebleue.biz.

Y sont abordées les questions suivantes :

- Faut-il privilégier les **Sicav bancaires ou assurance-vie de branche 23** ?

- Faut-il effectuer des **versements programmés ou un investissement ponctuel** ? Un article complémentaire étudie quant à lui l'intérêt d'activer ou non cette option

sur le contrat Fortuna di Generali.

- Enfin, la sous-rubrique « Epargnes fiscales : le cumul des branches » explique notre point de vue positif sur **la branche 23 en épargne-pension**. Mais un cas n'étant pas l'autre, nous vous invitons à nous poser vos questions à ce sujet.

